

Direction des travaux publics,
de l'aménagement urbain
et des services aux entreprises

7800, rue de la Salette
Saint-Léonard (Québec) H1P 2J8

Envoi par courriel

Le 20 juin 2011

Madame Anne-Lyne Boutin, coordonnatrice
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable
Bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Projet d'évolution du réseau de transport du nord-est de la région
métropolitaine de Montréal par Hydro-Québec TransÉnergie
Question complémentaire du 15 juin 2011 (no.1)

Madame,

La présente donne suite à votre lettre datée du 15 juin dernier concernant la possibilité d'aménager une butte ainsi qu'un jardin communautaire au sud des tours Novello.

Tout d'abord, je vous informe qu'aucune réglementation applicable à une limitation de la hauteur de buttes n'existe à Saint-Léonard.

Il est évident que notre arrondissement est favorable à l'aménagement d'une zone tampon de qualité entre les tours d'habitation Novello, situées sur la rue Jean-Talon, et le poste Bélanger qui sera éventuellement rénové par Hydro-Québec. Cette zone tampon pourrait certainement être composée à la fois d'une berme ainsi que d'un jardin communautaire de petite envergure.

Nous recommandons qu'une firme d'architectes paysagistes soit mandatée par le promoteur du projet (Hydro-Québec) afin d'élaborer un concept qui soit acceptable à la fois pour l'arrondissement de Saint-Léonard et pour les copropriétaires des tours Novello qui devraient être consultés. La hauteur de la butte pourrait ainsi faire partie des enjeux de discussion.

Espérant ces informations utiles à votre gouverne, veuillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.



Mario Duchesne, arch.

Directeur

Direction des travaux publics,
de l'aménagement urbain
et des services aux entreprises

| | | |
|--|--|--|
| | | |
|--|--|--|

c.c. : Monsieur Gilles Rainville, directeur de l'arrondissement de Saint-Léonard